



# MÉMENTO

**CODEP EPGV 78**  
**2023 - 2024**

**CODEP EPGV 78**  
**12 rue du chemin aux Bœufs**  
**78990 Élancourt**

**01 30 51 91 79**  
**yvelines@comite-epgv.fr**

**[www.codepepgvyvelines.com](http://www.codepepgvyvelines.com)**



**Septembre 2023**

# SOMMAIRE

<b>Votre Comité Départemental EPGV 78</b>	<b>Pages 3 à 10</b>
<b>Informations pratiques</b>	<b>Pages 11 à 13</b>
<b>Informations administratives</b>	<b>Pages 14 à 23</b>
<b>Informations dirigeants</b>	<b>Pages 24 à 27</b>
<b>Informations techniques</b>	<b>Pages 28 à 36</b>
<b>Activités Physiques de Pleine Nature</b>	<b>Page 37</b>

**Ce Mémento complète le Guide du Club 2023 - 2024 de la FFEPGV qui vous est directement adressé par la Fédération.**

## Vos notes personnelles

# Votre Comité départemental

## EDITO

Mesdames, Messieurs les dirigeants des clubs et animateurs sportifs,

Nous , CODEP EPGV 78, voulons vous remercier toutes et tous, bénévoles et salariés, pour le souffle que vous donnez aux 63 associations d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire du 78.

Vous permettez, vous encadrants et animateurs de retrouver une meilleure forme physique et morale, d'améliorer notre santé et d'entretenir, de retrouver une bonne mobilité.

Au CODEP 78, avec Danielle, Joseph, Martine, Myriam, Jocelyne, Vincent, Marthe, Florence, Karine, Didier et moi, à Elancourt et lors de nos rencontres, nous souhaitons vous apporter toute l'aide nécessaire pour faire vivre vos associations, que chaque licencié, de 3 à 90 ans et plus, se sente bien et mieux.

C'est ensemble, dirigeants bénévoles, animateurs, salariés et licenciés, que nous trouverons un mieux vivre.

**Venez nous rejoindre, ensemble nous serons plus forts !**

Par la nouvelle loi sur le sport promulguée le 2 mars 2022, le gouvernement et le parlement demandent à toutes fédérations sportives confondues (même non compétitive comme la FFEPGV) qu'en 2024 et à chaque année olympique (année électorale) tous les clubs élisent le Comité directeur fédéral en respectant la parité hommes/femmes pour 50% des voix; les CODEPs voteront pour 75% et les COREGs pour 25% des 50 % des voix restantes.

Le vote se fera en distanciel. Voyez plus loin dans le mémento ce que sont CODEPs et COREGs. Nous l'expliquerons à notre Assemblée Générale qui aura lieu à Aubergenville le 25 novembre 2023. Venez nombreux, vous connaîtrez le fonctionnement et l'aide du CODEP 78 et c'est l'occasion de nous retrouver !

Merci pour votre engagement et votre volonté afin que chaque licencié trouve plaisir et bien-être dans les cours GV.

Pour clarifier le fonctionnement de votre club et trouver des aides financières, je vous invite fortement à élaborer votre **projet associatif** et à prendre un **engagement républicain**. Vous verrez page 15 comment faire .

Faisons vivre le Sport Santé au sein de la GV !

Cordialement,

**Brigitte Giffard,  
Présidente du CODEP EPGV 78**

# Votre Comité départemental

## Présentation du CODEP EPGV 78

### Les élus



**Brigitte GIFFARD**  
Présidente



**Danielle HATRAIT**  
Secrétaire générale  
Responsable Commission  
Administration et Formation  
Dirigeants



**Joseph BARBARO**  
Trésorier



**Jocelyne MARTEAU**  
Présidente Association  
7 Mares GV



**Martine LAROCHE**  
Responsable Commission  
Activités Physique  
de Pleine Nature



**Myriam TAPREST**  
Responsable  
Commission Technique



**Vincent COUTEAUX**  
Membre Codir coopté

### Les salariés



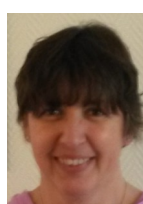
**Didier MARCHESSAUX**  
Responsable Administratif,  
Technique et  
Développement



**Florence DEVILLERS**  
Secrétaire Association  
7 Mares GV  
Agent de développement



**Karine DOUCET FERRU**  
Déléguée Seniors



**Marthe HIDIER**  
Assistante Administrative

# Votre Comité départemental

## La place du CODEP EPGV 78 dans la Fédération

### La Fédération



Association loi 1901, à but non lucratif, ayant pour objectif à partir de ses clubs, de développer la pratique du sport, la lutte contre la sédentarité et de diffuser des valeurs associatives auprès de tous les publics. Elle est reconnue d'utilité publique depuis 1976.

La FFEPGV est une fédération multisports qui réunit plus de 409 000 pratiquants au sein de 4 739 clubs.

Elle est aujourd'hui en France la 1ère Fédération sportive non compétitive et la 5ème Fédération tous sports confondus.

### Le Comité Régional



Le COREG EPGV est une structure déconcentrée de la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire, pionnière et leader du concept « Sport-Santé ».

Il est un organisme de formation, spécialisé dans l'animation sportive avec une expérience de près de 30 années dans la formation des animateurs sportifs.

**« Une animation de qualité, une pédagogie différenciée et adaptée aux capacités de chaque licencié en pratiquant des activités sportives diversifiées. »**

### Le Comité Départemental EPGV 78

**Structure déconcentrée de la Fédération Française d'Éducation Physique et Gymnastique Volontaire (FFEPGV) est une association régie par la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901.**



Il a pour objet :

- ♦ de définir, concevoir et mettre en œuvre la stratégie départementale de développement, de formation et de communication dans le respect de la politique fédérale,
- ♦ d'organiser les actions nécessaires aux stages techniques des animateurs,
- ♦ d'organiser les actions de formation et d'informations des dirigeants des associations sportives affiliées à la FFEPGV,
- ♦ de représenter la FFEPGV auprès des instances institutionnelles départementales (Cohésion Sociale, Comité Départemental Olympique et Sportif, Conseil Départemental et autres institutions du département),
- ♦ de favoriser la création et le fonctionnement des associations EPGV,
- ♦ d'informer le grand public sur les avantages de pratiquer l'activité EPGV,
- ♦ de mettre en place des événements sportifs départementaux visant à promouvoir l'EPGV.

# Votre Comité départemental

## Les commissions

**Une commission** est un groupe de travail dont le responsable est membre du CODIR.

Elle est composée de membres du CODIR, de dirigeants d'associations EPGV ou d'adhérents qui possèdent des compétences dans le domaine concerné ou qui sont intéressés ou motivés par le sujet.

**Sa mission** est de faire des propositions au comité directeur ou à sa demande, pour faire avancer les projets du département dans les différents champs d'action.

### La Commission Administration

- ◆ assure la mise à jour des Statuts et Règlement Intérieur du CODEP EPGV 78,
- ◆ répond aux questions administratives des Associations,
- ◆ travaille sur un thème ou un problème administratif, à la demande du comité directeur et se tient informée de l'évolution de la législation et de la réglementation (code du travail, CCNS etc.) nécessaire à la bonne gestion des salariés et des associations en général,
- ◆ constitue une documentation au CODEP regroupant tous les textes législatifs fournis par les instances (Fédération, COREG, etc.) permettant de renseigner les dirigeants des



### La Commission Formation Dirigeants



- ◆ propose des formations en fonction des besoins exprimés par les dirigeants en tenant compte de celles proposées par d'autres structures (Fédération, Comité Régional, Comité Régional Olympique et Sportif d'Ile de France, Centre de Ressources et d'information des Bénévoles, Profession Sport ,etc.),
- ◆ organise la formation : date et lieu, choix de l'intervenant, inscriptions et accueil des participants.

### La Commission Communication

- ◆ crée des outils de communication envers les associations (documents, journaux, affiches, plaquettes, etc.),
- ◆ organise la logistique des manifestations : assemblées générales, journées sportives, rencontre inter-associations, etc.,
- ◆ écrit et diffuse Les Brèves,
- ◆ réalise le Mémento.



# Votre Comité départemental

## Les commissions

### La Commission Technique



- ◆ évalue le bilan des formations de l'exercice écoulé,
- ◆ élabore le calendrier des Actions d'Animations de la saison suivante en tenant compte des orientations des projets régionaux, des besoins départementaux, des remarques formulées sur les bilans des stagiaires, des nouveautés fédérales en terme de formation et cela dans les 2 axes préconisés : pratique personnelle et réflexion pédagogique,
- ◆ s'occupe de la logistique lors des stages et travaille avec d'autres commissions sur des projets communs (stages d'Activités Physiques de Plein Nature, stages Dirigeants).

### La Commission Activités Physiques de Plein Nature

- ◆ propose et organise des Activités Physiques de Plein Nature, dans l'esprit EPGV,
- ◆ en fait la promotion avec la commission communication,
- ◆ assure l'accueil des participants et l'encadrement de l'activité.



## Appel à candidature pour toutes nos commissions



**Le Comité Directeur du CODEP 78** se compose de membres responsables d'une commission et de membres responsables du Bureau (président, secrétaire, trésorier).

Pour un bon fonctionnement, **le CODEP EPGV 78 a besoin de vous.**

**REJOIGNEZ-NOUS !**



# Votre Comité départemental

## « Des arguments face à vos adhérents » : à quoi sert la licence de la FFEPGV ?

- ◆ Appartenir à la 1<sup>ère</sup> Fédération Française Sportive non compétitive est un véritable atout pour les clubs, une reconnaissance utile pour négocier une salle ou des services.
- ◆ Bénéficier d'animations et d'**encadrements de qualité** (organisme de formation).
- ◆ Profiter de l'expertise de la Direction Technique Nationale dans le cadre des activités sportives pour une pratique raisonnée.
- ◆ Faire partie d'un vaste réseau associatif reconnu par l'état et les collectivités territoriales puisque la **Fédération a une mission reconnue d'utilité publique**.
- ◆ Disposer d'un **agrément « Jeunesse et Sport »** offrant la possibilité d'obtenir des subventions d'état et de bénéficier d'une identité « **Sport-Santé-Loisirs** » porteuse de valeurs.
- ◆ Obtenir des conseils, des informations et un accompagnement sur la vie associative et sportive via le Comité Départemental (CODEP EPGV 78).
- ◆ Bénéficier d'une assistance permanente et d'un **accompagnement juridique** de qualité.
- ◆ Utiliser gratuitement les musiques dans les cours : **redevance SACEM centralisée par la Fédération**.
- ◆ Disposer d'une **assurance** parfaitement adaptée aux évolutions des pratiques sportives EPGV auprès de **la MAIF** avec une garantie supplémentaire pour les biens des clubs de moins de 50 licenciés, sans franchise et sans coût supplémentaire.
- ◆ Être autorisé à utiliser l'assiette forfaitaire dans le cadre de la rémunération des animateurs : avantages en matière de cotisations sociales.
- ◆ Accéder aux publications fédérales diversifiées permettant aux dirigeants et aux animateurs d'œuvrer dans les meilleures conditions.
- ◆ Disposer d'un **reçu fiscal** (Réduction du coût de la licence.)

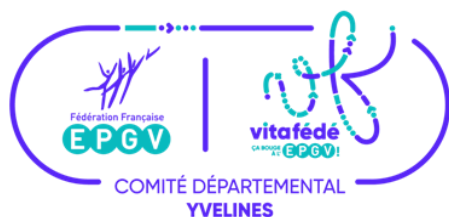




# Votre Comité départemental

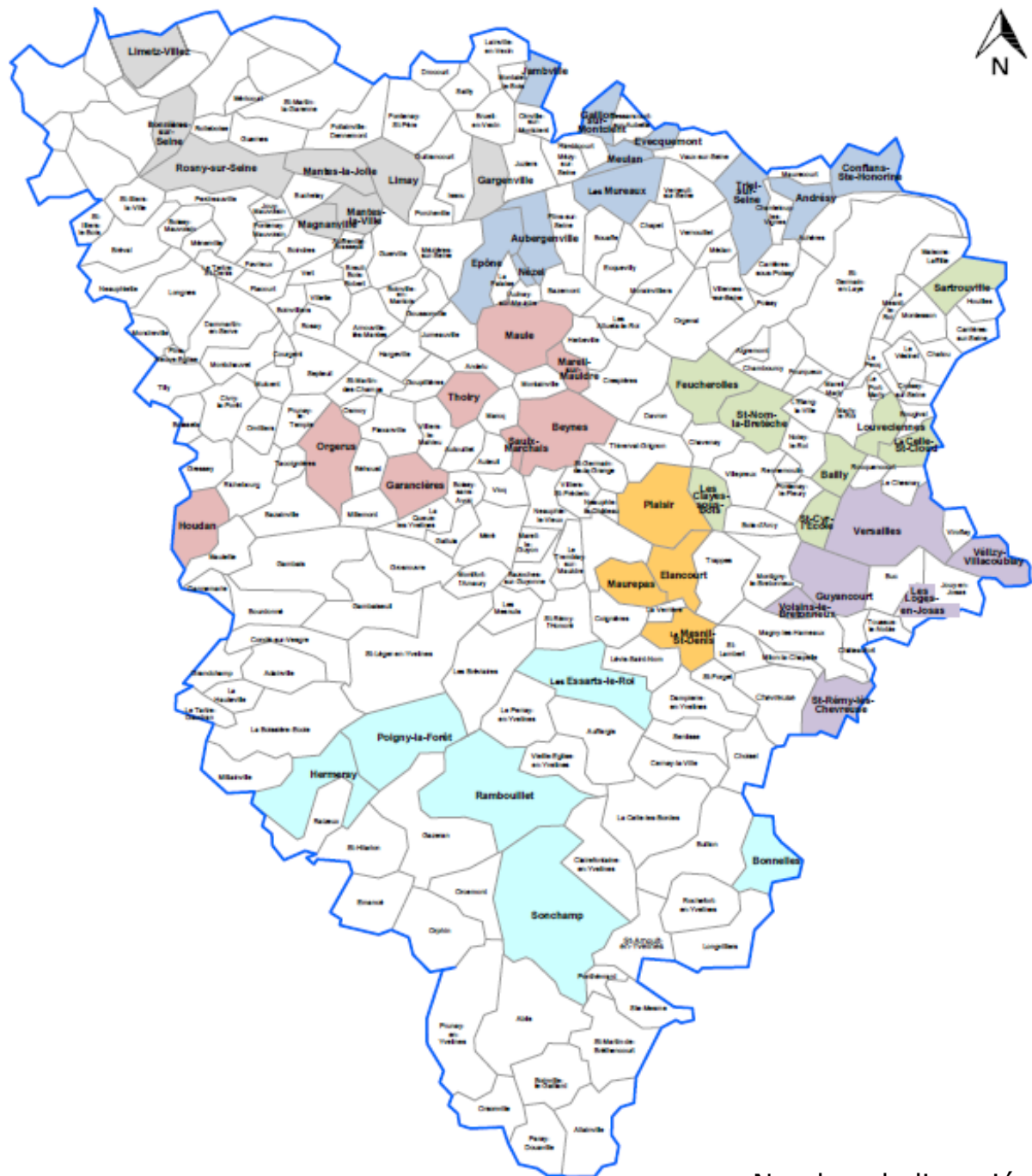
## La valeur ajoutée du Comité Départemental EPGV des Yvelines

- ◆ Aide juridique et médiation en cas de litige.
- ◆ Aide à la gestion administrative : contrats de travail, CCNS, ...
- ◆ Information régulière sur l'évolution de la législation.
- ◆ Diffusion auprès des animateurs/éducateurs sportifs des offres d'emplois par e-mail et sur son site : <https://www.codepepgvyvelines.com>
- ◆ Proposition et organisation pour les animateurs/éducateurs sportifs de formations continues de qualité à coûts modérés, afin de maintenir et développer leurs compétences.
- ◆ Organisation et offre aux dirigeants de formations gratuites sur des thèmes variés (**management, informatique, gestion, administratif, marketing, communication, ...**) pour faciliter et améliorer le fonctionnement et la gestion de l'association.
- ◆ Prêt de **matériel pédagogique** (en demander la liste), technologique (**vidéoprojecteur, PC portable, écran de projection...**) et différents supports de communication (**banderoles, affiches, ...**).
- ◆ Accès à sa bibliothèque (animateurs et dirigeants).
- ◆ Attribution d'aides financières pour les actions de développement des associations.
- ◆ Organisation de « rencontres Multi-associations » (**regroupement d'associations limitrophes ou non**) permettant de mutualiser certaines actions et d'échanger sur les fonctionnements, les réussites et les problèmes de chacun (**Bourse aux idées !**).
- ◆ Elaboration de différents projets permettant aux associations de se développer mais aussi de pouvoir fidéliser leurs licenciés.
- ◆ Rédaction et transmission de différentes publications destinées à vous informer et vous conseiller.



# Votre Comité départemental

## Les associations EPGV des Yvelines



**63 Associations** réparties sur **50** communes des Yvelines.

# Informations pratiques

## Les Assemblées Générales 2023-2024

### AG CODEP EPGV 78

Samedi 25 novembre 2023  
Aubergenville



### AG Fédérale

Vendredi 15 et Samedi 16  
décembre 2023  
Dunkerque (59)



### « Pour les Animateurs » AG 7 MARES GV

Vendredi 15 décembre 2023  
À 14h30 en Visio



### AG COREG IDF

Mardi 5 décembre 2023  
Paris (75)



## Les rencontres Multi-associations

### Quels sont les objectifs de ces rencontres ?

Leur **but** est de **favoriser les relations entre les dirigeants** des associations Yvelinoises **et les membres du CODEP EPGV 78, élus et salariés.**

Les échanges et les partages sur tous les sujets abordés rendent ces réunions très intéressantes et fructueuses.

### Pourquoi participer à une rencontre Multi-associations ?

C'est l'occasion, pour les associations EPGV, de se retrouver :

- ♦ pour échanger sur les problèmes de gestion, de « management »,
- ♦ pour faire partager la réussite de vos projets de Développement,
- ♦ pour exposer les difficultés que vous rencontrez dans le recrutement des cadres d'animations, des dirigeants,
- ♦ pour faire connaître les formations que vous souhaitez voir programmer, pour être informés sur le fonctionnement de l'EPGV,
- ♦ Pour vous munir d'outils indispensables au fonctionnement de l'association que vous dirigez.

## Adresses utiles

### **CODEP EPGV 78**

12 rue du Chemin aux Bœufs - 78990 ELANCOURT  
Tél : 01 30 51 91 79 E-mail : [yvelines@comite-epgv.fr](mailto:yvelines@comite-epgv.fr)  
N° Siret : 316 825 637 000 28 Site: <https://www.codepepgvyvelines.com>

### **Association 7 Mares GV**

12 rue du Chemin aux Bœufs - 78990 ELANCOURT  
Tél : 01 30 51 91 79 E-mail : [yvelines@club-vitafede.fr](mailto:yvelines@club-vitafede.fr)  
N° Siret : 403 733 678 000 11

### **Comité Régional EPGV Île de France (COREG EPGV IDF)**

13 rue Etienne Marcel - 75001 PARIS  
Tél : 01 45 08 09 77 E-mail : [idf@comite-epgv.fr](mailto:idf@comite-epgv.fr)  
*Service Formation*  
Tél : 09 52 48 56 26 E-mail : [formation@coregepgv-sport.fr](mailto:formation@coregepgv-sport.fr)  
Site : [www.coregepgv-sport.fr](http://www.coregepgv-sport.fr)  
N° d'agrément formation professionnelle continue : 11 75 34608 75  
N° Siret : 332 713 924 000 48

### **Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV)**

46-48 rue de Lagny - 93100 MONTREUIL SOUS BOIS  
Tél : 01 41 72 26 00 E-mail : [contact@ffepgv.fr](mailto:contact@ffepgv.fr) Site : [www.ffepgv.fr](http://www.ffepgv.fr)  
N° Siret : 302 981 386 000 89

### **Service Départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports des Yvelines (SDJES) - Pôle Développement du Sport**

35 rue de Noailles - 78000 VERSAILLES  
Tél : 01 82 08 39 50 E-mail : [ce.sdjes78.sport@ac-versailles.fr](mailto:ce.sdjes78.sport@ac-versailles.fr)

### **Conseil Départemental des Yvelines et services départementaux**

Hôtel du Département - Service Jeunesse et Sports  
2 Place André Mignot - 78012 VERSAILLES CEDEX  
Tél : 01 39 07 78 78 (accueil) Tél *secrétariat service des sports* : 01 39 07 73 49  
Site : [www.yvelines.fr](http://www.yvelines.fr)

### **Comité Départemental Olympique et Sportif des Yvelines (CDOS)**

145/147 rue Yves le Coz - 78000 VERSAILLES  
Tél : 01 39 02 73 34 Site : [www.cdos78.fr](http://www.cdos78.fr)

### **URSSAF Ile de France - Site des Yvelines**

Urssaf Ile de France, Siège social - 93518 MONTREUIL Cedex  
Accueil physique sur RDV : 13 rue Émile et Charles Pathé - 78280 GUYANCOURT  
Tél : 3957 Employeur Site : <https://www.urssaf.fr>

### **AFDAS**

Délégation Ile de France  
66 rue Stendhal - CS 32016 - 75990 PARIS Cedex 20  
Tél : 01 44 78 39 39 Site : [www.afdas.com](http://www.afdas.com)

### **CPAM des Yvelines**

78085 Yvelines Cedex 9 Tél : 3646 Salariés Tél : 3679 Employeur

### **MAIF**

CS 90000—79038 Niort Cedex 9  
Email : [gestionsocietaire@maif.fr](mailto:gestionsocietaire@maif.fr) Site : <https://www.maif.fr>

# Informations pratiques

## Vacances scolaires 2023 - 2024

<b>Vacances</b>	<b>Zone C Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse et Versailles</b>
Rentrée scolaire des élèves 2023	Reprise des cours : lundi 4 septembre 2023
Vacances de la Toussaint 2023	Fin des cours : samedi 21 octobre 2023 Reprise des cours : lundi 6 novembre 2023
Vacances de Noël 2023	Fin des cours : samedi 23 décembre 2023 Reprise des cours : lundi 8 janvier 2024
Vacances d'hiver 2024	Fin des cours : samedi 10 février 2024 Reprise des cours : lundi 26 février 2024
Vacances de printemps 2024	Fin des cours : samedi 6 avril 2024 Reprise des cours : Lundi 22 avril 2024
Pont de l'Ascension 2024	Fin des cours mardi 7 mai 2024 après les cours Reprise des cours : lundi 13 mai 2024
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 6 juillet 2024

## Jours fériés Saison sportive 2023 - 2024

<b>Jours fériés</b>	<b>Dates</b>
Toussaint	Mercredi 1er novembre 2023
Armistice 1918	Samedi 11 novembre 2023
Noël	Lundi 25 décembre 2023
Jour de l'an	Lundi 1er janvier 2024
Pâques	Lundi 1er avril 2024
Fête du travail	Mercredi 1er mai 2024
Victoire de 1945	Mercredi 8 mai 2024
Ascension	Jeudi 9 mai 2024
Pentecôte	Lundi 20 mai 2024

# Informations administratives

## Les subventions

Les **subventions** sont de deux ordres : les ressources publiques et celles accordées par la Fédération, permettant le financement de projet ou de fonctionnement.

**Le Conseil Départemental 78** accorde une subvention annuelle aux associations de sport fédéral.

Il s'agit d'une subvention annuelle de fonctionnement fixée au prorata du nombre de licenciés déclarés auprès de la Fédération pour la saison sportive précédente. La demande s'effectue à partir de janvier sur le portail des subventions du Conseil Départemental 78.

Toutes les demandes de subvention "**Plan Sportif Fédéral - PSF**" des clubs doivent être déposées sur "Le compte-asso", pour la FFEPGV.

La Fédération EPGV vérifie l'éligibilité et sera en charge de l'instruction des dossiers des associations, affiliées à la FFEPGV pour l'Agence Nationale du Sport.

La **Conférence des financeurs** est une demande de subvention qui concerne les associations qui mènent des actions principalement auprès des personnes âgées et de public spécifique ( + de 60 ans, handicap et ALD) dans le département des Yvelines.

La **subvention municipale** de fonctionnement peut être accordée à toute association.

Un prêt de salle ou de matériel par une mairie à une association est considéré comme une subvention en nature. Rapprochez-vous de votre mairie.

## Aide financière départementale

Pour la saison 2023-2024 le CODEP EPGV 78 a prévu des aides financières pour les associations qui envisagent des actions de développement.

→ **Elles ne seront versées qu'après la prise des licences par le club.**

### Développements aidés

◆ 1ère affiliation	200 €
◆ Création de cours, ouverture à de nouveaux publics	200 €
◆ Ateliers Seniors (Équilibre ou Mémoire)	300 €
◆ Pérennisation des "Ateliers Équilibre <sup>®</sup> " ou "Gym mémoire" avec ouverture de cours Bien vieillir (Autonomie, Équilibre, Mémoire)	300 €
◆ Gym A.P.A (Multi Pathologies, Cancer) Ouverture nouveaux cours	300 €
◆ Gym A.P.A (Multi Pathologies, Cancer) Pérennisation	Sur étude du dossier
◆ Aide financière en achat matériel	Sur étude du dossier
◆ Aide financières exceptionnelles (perte de licenciés, organisation d'une manifestation locale)	Sur étude du dossier



# Informations administratives

## Le Projet Associatif

Un **projet Associatif** est un document qui permet d'expliquer ce que l'association veut faire, pourquoi elle veut le faire, avec qui et comment elle souhaite le réaliser.

Le projet associatif permet de déterminer ensemble des objectifs fixés sur une durée décidée, **de solliciter des subventions** et d'aider à présenter son association lors de contacts avec des partenaires éventuels.

Le projet associatif peut être revu à chaque fois que cela est nécessaire et/ou à chaque changement d'équipe dirigeante bénévole.

C'est un **travail collectif de tous les membres bénévoles élus de l'association**.

Il appartient à l'équipe de réfléchir à ce qu'elle souhaite réaliser pour développer ou pour maintenir son activité.

5 étapes à respecter pour établir son projet associatif :

- ◆ Inventaire des difficultés rencontrées, des manques, des carences,
- ◆ Déterminer les intentions, les volontés à afficher, les buts à atteindre,
- ◆ Imaginer toutes les actions qui pourraient être mises en œuvre pour atteindre ces objectifs,
- ◆ Pour chacune de ces actions, s'interroger sur la faisabilité,
- ◆ Poser des bases de l'organisation, les budgets, les tâches à accomplir, les responsables, les échéanciers.

La qualité d'un projet associatif ne se mesure pas à son nombre de pages.

Il est le reflet de ce que vous souhaitez pour votre association et des moyens que vous allez mettre en place pour répondre à vos objectifs.

**Le projet Associatif est validé en Assemblée Générale.**

→ Le Codep EPGV 78 tient à votre disposition un modèle.

Cf. Fiche pratique Dév11 "Comment construire un projet associatif".

## Le Contrat d'Engagement Républicain

**Le contrat d'engagement républicain** a été mis en place par la loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République.

Il a pour objet de préciser les engagements que prend toute association qui souhaite :

- ◆ solliciter une subvention publique,
- ◆ demander un agrément d'Etat,
- ◆ demander la Reconnaissance d'Utilité Publique.

Toute association souhaitant effectuer des demandes de subventions publiques ou bénéficier d'un agrément doit, depuis le 2 janvier 2022, signer un Contrat d'Engagement Républicain.

Cf. Info Juridique Clubs n°153 Février 2022 et Côté Club n°60 de Mars/avril 2023.



# Informations administratives

## Tarifs fédéraux et départementaux

Afin de vous aider à préparer la rentrée, nous vous indiquons les **tarifs Affiliations et Licences** qui devront être appliqués pour **2023 – 2024**.

AFFILIATION ASSOCIATIONS	
€ de 0 à 50 licenciés	49,00 €
€ de 51 à 100 licenciés	60,00 €
€ de 101 à 300 licenciés	70,00 €
€ de 301 à 500 licenciés	80,00 €
€ à partir de 501 licenciés	90,00 €

LICENCES INDIVIDUELLES	
€ Adultes et Dirigeants	23,00 €
€ Sans assurance Adultes	22,10 €
€ Enfants de moins de 18 ans au 1er septembre 2023	18,00 €
€ Sans assurance Enfants	17,10 €
€ animateurs	38,00 €

LICENCES COLLECTIVES	
<b>Développement</b>	
€ avec assurance	93,00 €
<b>Politique Sociale et Partenariale</b>	
€ Avec assurance	175,50 €
€ Sans assurance	157,00 €
<b>Licences Familles Rurales</b>	150,00 €

PART DÉPARTEMENTALE	
Par licencié	5,00 €



Pour tous **paiements par virement bancaire**, merci de vous **identifier** correctement (**n° association et/ou son nom**) sur le **MOTIF** et le **LIBELLE**.

## Assurance complémentaire FFEPGV



### Changement d'assureur Saison 2023-2024

Toutes les associations affiliées recevront par courrier la notice d'information sur les garanties d'assurance MAIF.

Chaque licencié sera informé individuellement des garanties souscrites lors de l'envoi de sa licence.

CF. Infos Juridiques Clubs n°168 et n°169 de Juin 2023.

Extension d'assurance	
Assurance complémentaire IA Sport +	11,85€

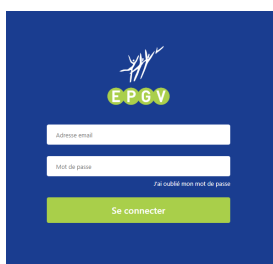
# Informations administratives

## La saisie de vos licences : **I-Reseau**

<https://i-reseau.ffepgv.fr>

**Identifiant** : Adresse e-mail de l'UTILISATEUR enregistré

**Mot de passe** : Celui enregistré par l'utilisateur



Pour le modifier, cliquez à côté de votre nom et prénom en haut à droite de l'écran, puis sur l'icône « Mon Profil ».

♦ Votre **accès est individuel et confidentiel**.

Prenez contact avec le Codep EPGV 78 pour toutes difficultés rencontrées.

Un Guide simple actualisé peut vous être transmis à la demande.

### ♦ **Compte UTILISATEUR**

Liste des Utilisateurs : Vous pouvez consulter la liste des personnes ayant accès à la base IReseau.

Créer un Utilisateur : vous pouvez créer un accès à l'un de vos membres.

### ♦ **Saisie de votre Affiliation**

Onglet « Affiliation » puis « Mes Affiliations », au 1er septembre de la saison à venir. Cliquer sur « + Nouvelle Affiliation ». Celle-ci ne sera validée qu'à réception et vérification du paiement par le Comité Départemental EPGV 78.

### ♦ **Saisie de vos adhésions**

Onglet « Commandes » puis « Panier », cliquer sur « Mon Panier » et « + Créer une adhésion ». Une fois votre saisie terminée, valider votre panier.

La liste est consultable et modifiable tant que le panier n'est pas validé.

### ♦ **Mettre ou retirer la fonction Dirigeant**

Il est possible de noter ou de retirer la fonction du Dirigeant, à tout moment dans la saison. Se rendre ensuite sur la fiche des informations personnelles de la personne concernée.

Onglet « Adhésions » puis « liste des adhésions », cliquer sur le nom et prénom de la personne. Cliquer sur « Voir l'historique des fonctions dirigeants ».

### ♦ **Bons de commande et factures**

Le panier validé est maintenant consultable dans « Bon de commande ».

Pour récupérer votre facture, le règlement doit être effectué au CODEP EPGV 78 qui est le seul à pouvoir valider votre Bon de commande en attente de validation.

Onglet « Commandes » puis « Paniers ».

Pour tous **paiements par virement bancaire**, merci de bien vous **identifier** en notant votre **n° association et/ou son nom** sur le **MOTIF** et le **LIBELLE du virement**.

 [Voir le bon de commande](#)

 [Voir la facture](#)

# Informations administratives

Site internet Fédéral : <https://ffepgv.fr>

La Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire, reconnue d'utilité publique depuis 1976, a pour vocation de rendre accessible l'activité physique et sportive au plus grand nombre.

Les animations s'adressent à tous les âges, de 9 mois à 99 ans, et à toutes les capacités physiques, y compris les personnes atteintes de maladies chroniques.

Engagée pour le Sport Santé depuis 25 ans, la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire défend un sport non compétitif, de loisir et de bien-être.

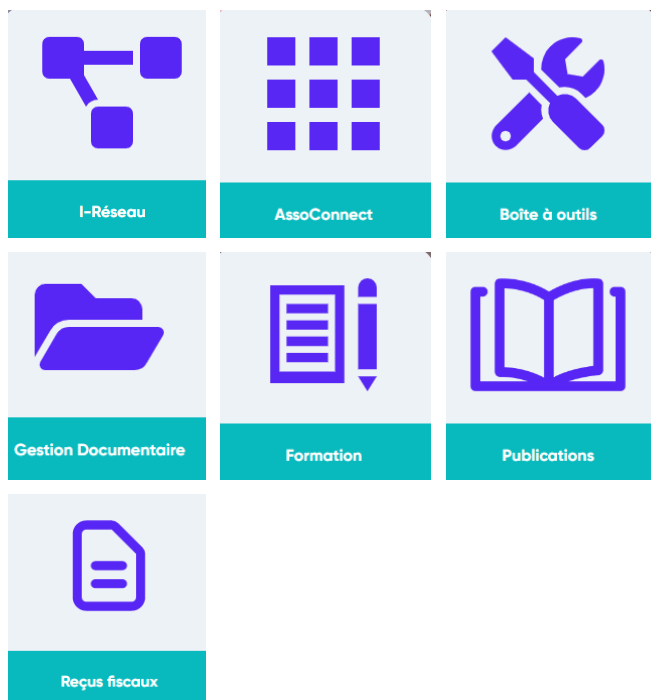
## Boîte à outils / Gestion Documentaire / Reçus fiscaux

Portail fédéral : <https://ffepgv.fr>

L'espace **Dirigeant** est accessible à toutes les personnes ayant lié leur licence Dirigeant dans le portail par l'accès à I-Réseau.

- ◆ Cliquez sur **Connexion**, en haut à droite,
- ◆ Entrer vos identifiants d'accès à I-Réseau sous « Déjà membre ? » puis cliquez sur « Connectez-vous ».
- ◆ Une fois connecté, s'assurer de bien être sur l'onglet **Mon Compte**.
- ◆ Descendre plus bas dans la page et cliquez sur le bouton **Espace Structure**.

De nombreux choix s'offrent à vous :



# Informations administratives

## Boîte à outils / Gestion Documentaire / Reçus Fiscaux

**Boîte à outils** : de nombreux documents sont proposés :

- **Des flyers, affiches, logos** pour faire la promotion de vos univers de pratiques et publics.
- **Des kits de communication** pour vous accompagner dans la mise en œuvre de certaines campagnes et programmes d'activité.
- **Des visuels de campagnes ponctuelles** pour répondre aux temps forts qui rythment l'année.

Vous retrouverez dans la boîte à outils la **Charte Graphique EPGV** ainsi que les logos, les pictogrammes et les signes.

Dans l'espace, **Médiathèque** une sélection de photos et de vidéos correspondant aux Univers sont disponibles pour vous aider à illustrer vos communications.



**Gestion Documentaires** : des documents variés sont consultables et téléchargeables pour vous aider dans la gestion administrative de votre association.

C'est ici que vous retrouverez les « **Infos Juridiques** » transmises tout au long de la saison.

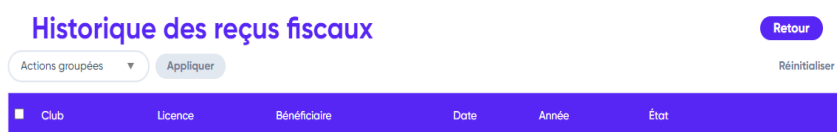
Les « **Fiches Pratiques Dirigeants** » se retrouvent en cliquant sur l'onglet « **Vie Associative** ».

**Publication**: Cliquer dans l'arborescence proposée pour télécharger les **Côtés Clubs**, les **livrets d'activités**.



**Reçus fiscaux**:

Trouver ici **l'historique des reçus fiscaux** de vos adhérents.



# Informations administratives

## Site internet **Codep EPGV 78**



<https://www.codepepgvyvelines.com>

Créé avec des menus clairs et une navigation facile, il est visible partout et par tous. Nous vous y présentons notre Comité, notre équipe, nos diverses activités.

<a href="#">Accueil</a>	<a href="#">Statuts Régl.Int</a>	<a href="#">À propos</a>	<a href="#">Nos clubs</a>	<a href="#">Activités</a>	<a href="#">Stages</a>	<a href="#">Randonnées</a>
<a href="#">Actualités</a>	<a href="#">I-Réseau, Affiliation, Assurance</a>	<a href="#">Emploi et Matériel</a>	<a href="#">Licence éducateur sportif</a>	<a href="#">Partenaires</a>	<a href="#">Contact</a>	

### **Statuts, Règlement Intérieur, Contrat d'engagement républicain**

Sur la page Statuts, Régl.Int. vous y retrouverez nos Statuts et règlement Intérieur ainsi que tous documents diffusables et consultables.

Sur l'onglet « Actualités » les comptes rendus d'Assemblées Générales sont à votre disposition.

### **Affiliation et prise de licence EPGV**

Un rappel destiné à vous informer sur les modalités et le bien fait de l'affiliation, la prise de licence et l'assurance est également en lecture sur la page « IReseau, Affiliation, Assurance ». Certains documents peuvent aussi être téléchargés.



### **Offres d'emploi et recherche d'heures**

Dirigeants, vous avez la possibilité de nous faire parvenir vos annonces pour vos offres d'emplois.

Animateurs, faites nous parvenir votre CV pour vos recherches de cours dans le département. Nous diffuserons vos demandes sur notre site.

### **Vente et achat de matériel**

Faites nous connaître vos souhaits de vente ou d'achat de matériel pédagogique.

Vos demandes seront mises en ligne sur le site et transmises aux autres associations affiliées.

### **Licence éducateur sportif**

Toutes les informations pour la prise de licence d'éducateur sportif se trouvent sur cet onglet. Votre demande de licence FFEPGV 2023/2024 devra être faite avant la reprise de vos cours.

# Informations administratives

## Le prêt du matériel pédagogique

**Le CODEP EPGV 78 met à la disposition des associations EPGV du matériel pédagogique pour tous publics.**

### Conditions de prêt

**L'association EPGV doit envoyer impérativement une demande écrite au CODEP EPGV 78 par E-mail ou par courrier.** Sur la demande seront précisés : le type de cours, le jour et l'heure, la liste du matériel emprunté et le nom de l'animatrice (teur) l'utilisant. L'association établit le chèque de caution.

### Jour d'emprunt

- ◆ uniquement les jours de permanences : mardi et vendredi entre 10h et 16h00,
- ◆ chèque de caution de 300 € à l'ordre du CODEP EPGV 78,
- ◆ prêt du matériel accepté uniquement si le chèque de caution de l'association EPGV est donné le jour même,
- ◆ durée de l'emprunt : maximum 3 mois.

### Jour de restitution

- ◆ uniquement les jours de permanences : mardi et vendredi entre 10h et 16h00,
- ◆ tout le matériel emprunté doit être **rendu en une seule fois**,
- ◆ chèque de caution restitué sauf en cas de dégradation ou manque de matériel,
  - au cas où le matériel restitué ne serait pas complet, 2 possibilités :
    - soit le matériel manquant est racheté par l'association et rendu au CODEP. Le chèque de caution est restitué ensuite,
    - soit le CODEP remplace le matériel. Celui-ci est facturé au tarif en vigueur avec les frais de port à l'association. Le chèque de caution sera rendu après réception du règlement du matériel remplacé.



**Tout le matériel mis à disposition doit être rendu impérativement en fin de saison sportive au CODEP EPGV 78.**

## La Bibliothèque

**Le CODEP EPGV 78 met à la disposition des associations et des animateurs EPGV une bibliothèque pour tous publics.**

### Conditions de prêt

Les ouvrages peuvent être empruntés pour une durée de 3 mois.

Les livres sont prêtés sans condition. Seule une fiche d'emprunt est remplie au Codep.

### Jour d'emprunt et de restitution



- ◆ Uniquement les jours de permanences : mardi et vendredi entre 10h et 16h.
- ◆ Les livres empruntés doivent être rendus en une seule fois.
  - au cas où les livres ne seraient pas tous restitués, 2 possibilités :
    - soit le livre manquant est racheté par l'emprunteur et rendu au CODEP,
    - soit le CODEP remplace le livre. Celui-ci est facturé au tarif en vigueur avec les frais de port à l'emprunteur.

**Tous les livres doivent être rendus impérativement en fin de saison sportive au CODEP EPGV 78.**

# Informations administratives

## La Formation Professionnelle



**<https://www.afdas.com>**

L'**AFDAS** (Assurance Formation des Activités du Spectacle) est opérateur de compétences (OPCO) des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du **sport**, du tourisme, des loisirs et du divertissement.

AFDAS a été créé en 1972 par voie conventionnelle, sous la forme d'une association Loi 1901.

L'employeur cotise au titre de la formation, c'est ainsi que peut être prise en charge la formation demandée et après accord de l'employeur.

Il existe deux obligations distinctes à sa charge : une obligation d'adaptation au poste et une obligation de développement des compétences.

L'employeur a donc l'obligation de former ses salariés pour assurer leur maintien dans la vie active.

Salariés, pensez à vous former, faites vous aider par vos clubs pour construire votre projet de formation et solliciter l'AFDAS.

La demande de formation professionnelle peut émaner de l'employeur comme du salarié. Elle sera validée après l'accord des deux parties.

**Entreprise** 

### **Vous êtes une entreprise**

Accédez à votre  **espace adhérent** créé en 2020

Accédez à vos  **déclarations en ligne Globaldec'**

## Espace Adhérent

En cliquant sur « **Espace adhérent** », vous accédez notamment au portail pour la création où la mise à jour de votre compte, vos demandes de prises en charge.





# Informations administratives

## La Formation Professionnelle

### Déclarations en ligne

En cliquant sur « **déclarations en ligne Globaldec** », vous accédez au service pour la déclaration et le paiement des contributions annuelles à la formation professionnelle.

**afDas Services**

[retour au site afdas »](#)

## Le Compte Personnel de Formation : CPF

Le **Compte Personnel de Formation** permet à toute personne active, dès son entrée sur le marché du travail et jusqu'à la date à laquelle elle fait valoir l'ensemble de ses droits à la retraite, d'acquérir des droits à la formation mobilisables tout au long de sa vie professionnelle.

Chaque personne dispose, sur le site officiel [moncompteformation.gouv.fr](http://moncompteformation.gouv.fr) d'un espace personnel sécurisé lui permettant de s'identifier sur son Compte Personnel de Formation.



[RECHERCHE](#) [DROITS](#) [DOSSIERS](#) [CONSEILS PROFESSIONNELS](#)

Mon compte formation est un service mandaté par le ministère du travail.  
La Caisse des Dépôts gère le site du compte formation.



<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/droit-a-la-formation-et-orientation-professionnelle/compte-personnel-formation#>

# Informations Dirigeants

## Les Stages Dirigeants **CODEP EPGV 78**

Prendre des responsabilités au sein d'une association nécessite des savoirs et des savoir-faire qui se développeront et se consolideront avec l'expérience.

Que vous soyez nouveaux ou anciens dirigeants, nous vous proposons des formations.

Vous pouvez bénéficier gratuitement de stages de qualité dans le domaine de la gouvernance associative, de la gestion financière, des ressources humaines, informatique et sur l'utilisation de logiciels.

### Saison 2023-2024

#### **CEA / Urssaf**

Date : **Samedi 7 octobre 2023, Matin**

Durée : 3 heures, de 9h30 à 12h30

Lieu : Elancourt

Intervenante : Marthe, Assistante Administrative salariée du CODEP EPGV 78

BIENVENUE SUR LE SERVICE CEA



Présentation et/ou découverte de l'offre de service gratuite du réseau Urssaf.  
Echanges des savoir-faire et partages des connaissances.

<https://www.cea.urssaf.fr/portail/accueil.html>

#### **Google Forms**

Date : **Samedi 2 décembre 2023, Matin**

Durée : 3 heures, de 9h30 à 12h30

Lieu : Elancourt

Intervenant : Didier, Responsable administratif salarié du CODEP EPGV 78



Google Formulaires

Apprendre à utiliser "Google Forms" (outil gratuit) afin de créer vos propres questionnaires (enquêtes) et formulaires d'inscriptions en ligne permettant une récupération et une analyse automatique des réponses obtenues. (Propositions de situations ou cas concrets).

#### **Rôles et fiches de poste du Président, Secrétaire et Trésorier de l'association.**

Date : **à confirmer , Février ou mars 2024**

Durée : 3 heures

Lieu : Elancourt

Intervenante : Maria Bienvault, Présidente association AGSE Les Essarts le Roi.

Identifier les tâches et rôles de chacun au sein de l'association afin de veiller au respect des obligations légales et au bon fonctionnement de l'association.

#### **Inscriptions : Codep EPGV 78**

01 30 51 91 79 / [yvelines@comite-epgv.fr](mailto:yvelines@comite-epgv.fr)

# Informations Dirigeants

## Les Stages Dirigeants **COREG EPGV Ile de France**

Trois formations sont proposées par le Comité Régional EPGV Ile de France aux Dirigeants des associations EPGV affiliées.

### **Dates et Thèmes**

**Lundi 23 octobre 2023**  
**Formation Trésorerie / Compta**

**Samedi 20 janvier 2024**  
**Projet Associatif**

**Mardi 9 avril 2024**  
**Communications**

Renseignements et inscriptions :  
09 52 48 56 26 et [formation@coregepgv-sport.fr](mailto:formation@coregepgv-sport.fr)  
<https://www.coregepgv-sport.fr>

## Vos notes personnelles

## Témoignages de Dirigeants rencontrés

Depuis janvier 2022, le CODEP EPGV 78 a rencontré 19 clubs EPGV dans le cadre de sa mission d'accompagnement personnalisé.

Voici quelques uns de leurs témoignages.

« Bonjour Florence et Didier,

Un petit message de remerciement pour cette réunion que vous nous avez organisée et pour votre chaleureux accueil ce Mercredi 16 Mars.

Cette très intéressante rencontre nous a permis de mieux comprendre l'organisation du CODEP et les domaines dans lesquels celui-ci peut nous apporter son support, notamment sur la formation, le suivi des compétences des animateurs et animatrices, ou le développement de nos activités au sein de notre association (Projet associatif).

Un merci également pour les supports que vous nous avez mis à disposition pour notre communication.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous au besoin. »

Myriam/Norbert/Daniel

**GV Maurepas – Daniel C.  
Trésorier**

« Cette entrevue avec les membres du CODEP a été très enrichissante.

Étant une nouvelle association (créée en 2021), un avis extérieur sur nos propositions de cours, nos tarifs et notre organisation est primordial.

On ne voit pas toujours ce qui cloche, ce qui pourrait être amélioré ou ce qui peut nous donner plus de force et de visibilité.

J'ai encore appris des choses sur la fédération, je suis pourtant bénévole depuis plus de 10 ans maintenant au sein de la gym volontaire !

Faire en sorte que chaque acteur du monde associatif au sein de l'EPGV puisse se rencontrer et échanger est indispensable, motivant et très agréable.

Merci beaucoup pour cet échange. »

**OBAM – Le Mesnil Saint Denis – Sandrine M.  
Présidente**

« Florence et Didier ... nous les connaissons par des échanges de mail ou de vue, lors de l'AG mais c'est rarement le bon moment pour discuter tranquillement des sujets qui nous occupent ou nous préoccupent au quotidien dans nos fonctions de membre de comité directeur d'association.

Alors, lorsque nous avons été contactés pour un moment d'échanges privilégiés, une fois validées date et la modalité "visioconférence" (on sait presque tous faire maintenant), cela à été une heure ininterrompue de discussion sur la santé de notre association Gym Forme Santé Limay, nos aspirations, envies, déceptions aussi, et des commentaires bienveillants et des conseils à mettre en pratique.

Alors certes, cette "réunion" ne résout pas tout, mais cela fait du bien et dynamise ma motivation pour finir cette saison encore bien particulière.

Alors si je peux me permettre de vous donner un conseil : appelez-les ou répondez à leurs mails, Florence et Didier vous attendent.

Cordialement. »

**GV Limay – Alexandra P.  
Présidente**

## Témoignages de Dirigeants rencontrés

« Nouvelle venue au comité directeur de la Détente Sartrouilloise, association affiliée à la FFEPGV qui compte près de 1000 adhérents, j'avais tout (presque tout !) à apprendre...

1ère étape :

- assister à l'AG du comité départemental EPGV des Yvelines.

Intéressant, exceptionnellement bien organisé, mais les questions que j'aurais pu poser étaient vraiment trop "personnelles".

2e étape :

- un RDV avec deux membres du CODEP. J'avais prévu 1heure, cela en a duré 3. Une discussion totalement ouverte, à bâtons rompus. Tout y a été abordé : les activités (à mettre en place, à développer, ce qui marche ailleurs, ou ne marche pas), les animateurs (leurs salaires, les formations proposées, leurs droits et devoirs), les projets (un projet d'association ? du sport sur ordonnance ?), les demandes de financement (les appels à projet passés et à venir), les difficultés pour les inscriptions (un site en ligne ?), la communication (pourquoi ? quand ? comment ? où ?). Et sur chacun de ces points, sans aucune exception, nous avons eu une réponse, un argumentaire, des exemples vécus clairs et appropriés, des documents (gardés précieusement), en un mot : un véritable soutien !

Alors, n'hésitez pas, contactez-les : ils ont une réponse pour chacune de nos questions, même celles que nous ne nous posons pas encore ! »

**Gv Détente Sartrouilloise - Evelyne F.  
Membre du Comité Directeur**

« C'est une belle idée que le Codep a eu de proposer aux associations de venir à leur rencontre.

Non pas pour voir les cours proposés aux licenciés mais plutôt pour évoquer la sortie de la crise sanitaire, les problématiques propres à chaque club, les possibilités d'évolution des cours. »

Ensemble, et en toute convivialité, Séverine (présidente de la GV Orgerus), Florence et Didier (Codep) ont échangé durant presque deux heures: gestion générale de l'association, questionnement autour du paiement de la cotisation en 3 fois par les adhérents, proposition d'une nouvelle activité suite à l'évocation d'un cours de l'après midi en perte de vitesse, etc.

« Un moment de partage enrichissant, structurant et bienveillant ».

**GV Orgerus - Séverine B.  
Ancienne Présidente**



# Informations techniques

## Stage de Rentrée 2023 -2024

**Dimanche 17 septembre 2023**

**Au Centre Sportif et Associatif du Val d'Enfer  
à Jouy en Josas 78350**

Tarif : **25€**

**Accueil dès 9h00**

**Intervenants experts dans leur domaine.**

**Matin**



**Danse Africaine**

Accompagnée de ses musiciens.



**Self défense  
Renforcement  
musculaire**



**Votre Pique-nique sorti du sac.  
Café gourmand offert par le  
CODEP78**



**Après-midi**



**Respirologie**  
méthode Vital'inspir



**Qi Gong**

**Fin à 17h00**

**Inscriptions et renseignements : Codep EPGV 78**

01 30 51 91 79 / [yvelines@comite-epgv.fr](mailto:yvelines@comite-epgv.fr)

# Informations techniques

## Les Stages Techniques

**Saison 2023 -2024**

Pratiquons ensemble !

Inscrivez-vous ! Venez nous rejoindre pour suivre ces stages techniques conviviaux, riches d'idées de pratique et d'échanges.

**ATTENTION ! Depuis 2 ans, nous sommes contraints d'annuler certains stages techniques par manque de participants. Si ce manque d'intérêt perdure, cela risque de compromettre l'avenir de ces propositions.**

Ces 3 stages techniques sont proposés sur des demi-journées.  
Coût du stage à la demi-journée : **16€**

### Renforcement Musculaire

Sous forme de jeux ludiques en groupe et en binôme.

Date : **Samedi 2 décembre 2023**

Durée : 3 heures, Après-midi

Lieu : Plaisir

Intervenant : Gilles MAITRE, Directeur de formation Coreg EPGV Ile de France.



### Dos / Abdologie - méthode de Gasquet

Date : **Samedi 20 janvier 2024**

Durée : 3 heures, Après-midi

Lieu : Plaisir

Intervenant : Cristian MERANI, éducateur sportif

### Pilates

Date : **Dimanche 5 mai 2024**

Durée : 3 heures, Matin

Lieu à définir

Intervenante : Séverine BEUVE, Directrice de formation Coreg EPGV Ile de France.



**Inscriptions et renseignements : Codep EPGV 78**

01 30 51 91 79 / [yvelines@comite-epgv.fr](mailto:yvelines@comite-epgv.fr)



# Informations techniques

## Association 7 Mares GV

### Rôle de l'association 7 Mares GV

#### Elle permet le référencement des animateurs sportifs EPGV des Yvelines :

- ◆ Appartenance à l'EPGV,
- ◆ Lien entre le Codep78 et l'éducateur sportif,
- ◆ Communication,
- ◆ Offres d'emploi,
- ◆ Formations certifiantes et stages techniques,
- ◆ Infos Juridiques,
- ◆ Assurance adaptée au métier d'éducateur sportif.



#### Un outil de développement à la disposition des animateurs sportifs :

Actions d'animations régulières et ponctuelles :

- ◆ Mise en place de séances annuelles d'activités sportives en entreprise,
- ◆ Développement d'atelier équilibre Seniors,
- ◆ Programme Activités Physiques Adaptées,
- ◆ Action d'animation entreprise (ex: foyer jeunes travailleurs, Mutualité Française),
- ◆ Permet d'améliorer le maillage territorial (développement de séance EPGV dans les zones ne disposant pas de club porteur EPGV).

E-mail : yvelines@club-vitafede.fr

## La prise de Licence EPGV pour les Animateurs

### Mode d'emploi

#### Prise de licence des animateurs sur le département des Yvelines

Votre demande de licence FFEPGV 2023/2024 devra être faite avant la reprise de vos cours.

Rendez-vous sur le site internet, <https://www.codepyvelines.com>, du Codep EPGV 78, onglet « Licence animateur sportif ».

Après vérification de votre dossier, l'association 7 Mares GV vous fera parvenir par courrier votre attestation de paiement / licence animateur sportif EPGV de la saison 2023-2024.

La Fédération Française EPGV vous transmettra par E-mail votre licence. (Pensez à vérifier dans vos messages indésirables).

**ATTENTION ! Tout dossier incomplet ne sera pas validé.**



# Informations techniques

## La carte professionnelle d'éducateur sportif

**Bienvenue sur le Portail de déclaration des éducateurs sportifs**

Vous êtes titulaire d'un diplôme européen ou étranger ? Demandez la reconnaissance de votre diplôme sur [www.arquedi.sports.gouv.fr](http://www.arquedi.sports.gouv.fr).

Informations importantes :

1. L'opérateur Gmail, refuse tous les messages de l'application EAPS. Merci de vous déclarer, si vous le pouvez, avec une adresse courriel autre que "gmail.com".
2. L'adresse courriel utilisée = 1 espace personnel = 1 seul éducateur. Si le même espace est utilisé pour un autre éducateur, cela peut être assimilé à de l'usurpation d'identité car l'adresse + mot de passe sont personnels afin de sécuriser les données de l'éducateur. Il sera impossible à l'éducateur précédent de se télédéclarer dans le futur via cette adresse courriel.

**Vous possédez déjà un compte personnel ?**

Identifiant\*

Mot de passe\*

>> J'ai oublié mon mot de passe

**Connexion**

**Vous n'avez pas de compte personnel ?**

Pour vous inscrire comme éducateur sportif et accéder aux services personnalisés de télédéclaration.

**Créer votre espace personnel EAPS**

Conformément aux articles R 212-85 et R 212-86 du code du sport, la déclaration d'éducateur sportif est valable 5 ans et donne lieu à la délivrance d'une carte professionnelle. Votre espace personnel EAPS est l'espace dédié à votre déclaration en tant qu'éducateur sportif. Il vous permet d'accéder à votre dossier et de procéder aux déclarations liées à votre activité.

Une fois votre déclaration validée, votre carte professionnelle vous sera adressée par courrier. Une attestation de stagiaire sera délivrée aux personnes en formation.

Si vous ne recevez pas le courriel automatique d'activation de votre espace personnel, veuillez vérifier qu'il n'a pas été classé dans les courriels indésirables (spams) de votre messagerie électronique.

Pour en savoir plus sur les éducateurs sportifs en France, n'hésitez pas à consulter :

>> [l'atlas des éducateurs sportifs déclarés](#)

>> [l'étude sur le premier emploi des diplômés de la jeunesse et des sports](#)

### **Un éducateur sportif n'est autorisé à travailler contre rémunération que s'il est en possession de sa carte professionnelle d'éducateur sportif.**

Il doit déclarer son activité auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports des Yvelines (SDJES) - tél 01 82 08 39 50

Deux possibilités :

- ♦ Faire sa déclaration en ligne sur le portail : <https://eaps.sports.gouv.fr>
- ♦ Remplir le formulaire Cerfa N° 12699\*03

### **Validité des cartes professionnelles**

Conformément aux articles R 212-85 et R 212-86 du code du **sport**, la déclaration **d'éducateur sportif** donne lieu à la délivrance d'une **carte professionnelle** valable 5 ans.

# Informations techniques

## Formations Professionnelles Initiales

### **Certificat de Qualification Professionnelle** **Animateur de Loisir Sportif Activités Gymniques** **d'Entretien et d'Expression.**

#### **1ère : Paris 20ème (75)**

Date limite d'inscription : 21 septembre 2023

En fonction des places disponibles

#### ➤ **Déroulé de la formation :**

<b>Positionnement (5h)</b>	<b>Regroupement en présentiel (119h)</b>	<b>Formation en distanciel (40h)</b>
Le mercredi 05 juillet 2023 ou le jeudi 05 octobre 2023 (en fonction des places restantes)	<b>Module 1 :</b> du mardi 14 au vendredi 17 novembre 2023	<b>5 temps entre chaque regroupement + bloc de compétence N°3</b>
	<b>Module 2 :</b> du mercredi 10 au vendredi 12 janvier 2024	<b>Certification (2,5h)</b>
	<b>Module 3 :</b> du mardi 05 au vendredi 08 mars 2024	<b>Validation des 3 blocs de compétences :</b>
<b>Classe virtuelle (2h)</b>	<b>Module 4 :</b> du mercredi 03 au vendredi 05 avril 2024	Entre le lundi 10 et le vendredi 14 juin 2024
Le jeudi 19 octobre 2023	<b>Module 5 :</b> du mercredi 15 au vendredi 17 mai 2024	
<b>Alternance en structure d'accueil (minimum 80h)</b>		
<b>Mise en situation pratique entre chaque module</b> Entre le lundi 20 novembre 2023 et le vendredi 17 mai 2024		

# Informations techniques

## Formations Professionnelles Initiales

### 2ème : Hauts de Seine (92)

Date limite d'inscription : 28 novembre 2023

En fonction des places disponibles

#### ➤ Déroulé de la formation :

<b>Positionnement (5h)</b>	<b>Regroupement en présentiel (119h)</b>	<b>Formation en distanciel (40h)</b>
Le mardi 12 décembre 2023	<b>Module 1</b> : du mardi 30 janvier au vendredi 02 février 2024	<b>5 temps entre chaque regroupement + bloc de compétence N°3</b>
	<b>Module 2</b> : du mercredi 28 février au vendredi 1er mars 2024	
	<b>Module 3</b> : du mardi 26 au vendredi 29 mars 2024	<b>Certification (2,5h)</b>
<b>Classe virtuelle (2h)</b>	<b>Module 4</b> : du mardi 16 au jeudi 18 avril 2024	<b>Validation des 3 blocs de compétences :</b>
Le mardi 09 janvier 2024	<b>Module 5</b> : du mardi 14 au jeudi 16 mai 2024	Entre le lundi 17 et le vendredi 21 juin 2024

#### Alternance en structure d'accueil (minimum 80h)

**Mise en situation pratique entre chaque module**

Entre le lundi 05 février et le vendredi 16 mai 2024

Renseignements et inscriptions pour les formations :  
09 52 48 56 26 et [formation@coregepgv-sport.fr](mailto:formation@coregepgv-sport.fr)  
<https://www.coregepgv-sport.fr>

# Informations techniques

## Formations Professionnelles Complémentaires

### Filière complémentaire Formation Gym' Mémoire

Date limite d'inscription : 9 janvier 2024

La formation au Programme **Gym'mémoire®** permet d'acquérir les méthodes, les outils nécessaires à l'encadrement du Programme Gym'mémoire® et à l'animation de séances EPGV à dominante mémoire.

#### > Public :

Tout animateur qui travaille ou souhaite exercer auprès du public Seniors, tout en se perfectionnant dans le domaine de la prévention de la fonction mnésique.

#### > Objectifs :

- ◆ S'intégrer dans l'approche écologique du Bien Vieillir liée à la mémoire,
- ◆ Acquérir les connaissances liées au vieillissement usuel de la fonction mnésique,
- ◆ S'approprier et maîtriser les programmes fédéraux Gym'mémoire®,
- ◆ Concevoir, animer et évaluer un programme Gym'mémoire® et/ou des séances EPGV mémoire,
- ◆ Assurer la sécurité des pratiquants.

#### > Volume horaire :

28 heures de formation

#### > Déroulé de la formation : CDFAS d'Eaubonne (95)

##### En centre de formation (21h)

Du mardi 23 au jeudi 25 janvier 2024

##### Alternance

Avoir animé un programme ou un minimum de 10 séances auprès de ce public

##### Retour sur Alternance et évaluation (7h)

Le jeudi 23 mai 2024

Renseignements et inscriptions pour les formations complémentaires :  
09 52 48 56 26 et [formation@coregepgv-sport.fr](mailto:formation@coregepgv-sport.fr)  
<https://www.coregepgv-sport.fr>

## Formations Professionnelles Complémentaires

### Filière complémentaire Pack Éducateur APA

Date limite d'inscription : 22 août 2023

La formation « **Éducateur APA** » regroupe deux formations : **Module commun APA** et la **spécialisation diabète et surpoids**.

#### > Public :

Tout animateur qui souhaite approfondir ses connaissances et compétences dans l'accueil de personnes souffrant d'une maladie chronique et ainsi rentrer dans le dispositif du Sport sur ordonnance.

#### > Objectifs :

- ◆ Connaître l'environnement du « Sport sur ordonnance » et sa place dans le concept du « Sport Santé ».
- ◆ Acquérir les connaissances générales des différentes ALD et comprendre les bienfaits de l'activité physique,
- ◆ Savoir mobiliser ses connaissances et connaître l'offre de pratiques adaptées afin de proposer les séances et programmes correspondants aux différentes ALD,
- ◆ Connaître les outils d'évaluation et de suivi,
- ◆ S'approprier le contexte de mise en œuvre des séances du Pack Sport Santé et des spécificités liées au Diabète Surpoids,
- ◆ Approfondir ses connaissances sur la prise en charge des personnes diabétiques et/ou en situation de surpoids dans un cycle d'activités physiques.

> **Volume horaire** : 58 heures de formation

> **Déroulé de la formation** : **Mennecy (91)**

<b>Classe virtuelle (1h)</b>	<b>Contenus en distanciel (10h)</b>	
Le mercredi 05 septembre 2023	Entre le mercredi 05 et le 26 septembre 2023	
<b>En centre de formation (44h)</b>	<b>Alternance</b>	<b>Retour sur alternance et évaluation (3h)</b>
<b>Module 1</b> : Du mercredi 27 au vendredi 29 septembre 2023	Avoir animé un programme diabète et surpoids (10 heures minimum)	se fera le mardi 7 mai 2024 pendant et à la fin de l'alternance en distanciel
<b>Module 2</b> : Du mercredi 14 au vendredi 16 février et le mardi 7 mai 2024		

## Informations techniques

### Formations Professionnelles Complémentaires



### Filière complémentaire Formation Yoga Enfant Date limite d'inscription : 12 mai 2024

La formation « Yoga enfant » vous permettra de développer vos compétences pour animer des séquences de Yoga enfant. Idéal pour enrichir les séances enfant EPGV grâce à une activité ludique de bien être et de détente et dans l'air du temps.

La pratique du yoga peut offrir de nombreux bienfaits aux enfants, notamment en leur permettant de développer leur créativité, leur souplesse, leur concentration et leur confiance en soi.

**> Dates, lieu :**

Date: du 27 et 28 avril 2024

Lieu : Paris (75)

**> Volume horaire :** 14 heures en centre de formation.

Renseignements et inscriptions pour les formations complémentaires :  
09 52 48 56 26 et [formation@coregepgv-sport.fr](mailto:formation@coregepgv-sport.fr)  
<https://www.coregepgv-sport.fr>

## Vos notes personnelles



## Randonnées Inter-Associations

La Commission **Activités Physiques de Pleine Nature** a besoin de vous pour son bon fonctionnement.

Afin de continuer à vous proposer des Randonnées,  
**REJOIGNEZ-NOUS !**



### **Randonnées Inter-Associations Dans le département des Yvelines**

Elles permettent de développer les activités extérieures et de favoriser les échanges dans le département.

Elles sont organisées, si possible, en partenariat avec une association locale pour l'accueil des participants et la découverte de la région.

**2 dates à retenir, réservez votre journée !**

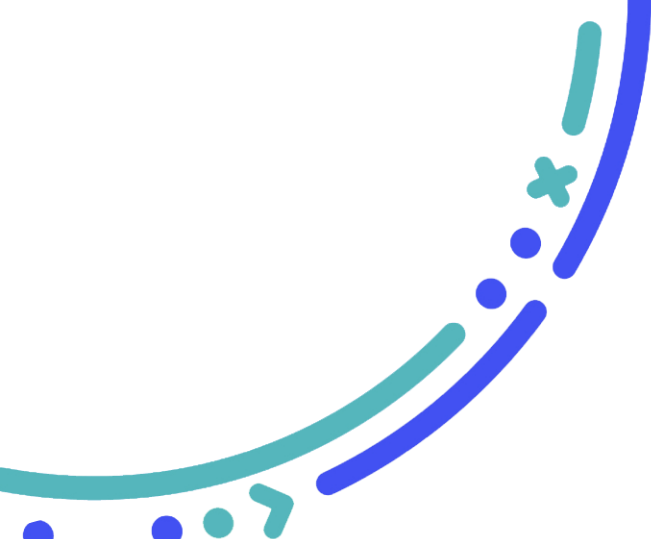
**Dimanche 8 octobre 2023**

**Autour de l'Abbaye de Port-Royal**



**Dimanche 28 avril 2024**

**Plaine de Versailles**



## **CODEP EPGV 78**

12 rue du Chemin aux Bœufs  
78990 Élancourt

01 30 51 91 79  
yvelines@comite-epgv.fr

<https://www.codepepgvyvelines.com>